

COMMUNE DE
L'HORME
Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le 18 février à 18h30, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement conformément à la loi, s'est réuni sous la présidence de Madame Audrey BERTHEAS, Maire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour porté sur les convocations.

Présents : BERTHEAS Audrey, CHAPUIS Laurent, OUAKKOUCHE Dalila, VINCENT BEAUFRERE Claire, NUNEZ Dominique, MACHADO Elodie, PATTE Raphaël, CLAIN Erika, BECH Françoise, MILLET Gaëtan, VINCENT Pierre, CLAVEL Anthony, BERNAUD Didier, EYRIGNOUX Sophie, HILTGUN Luca, BENMOSLY Sabrina, CHARVIEUX Sandra, GRATESSOLE Celyne, DELEZAY Olivier, MARION Romain

Absents excusés : ROSSI Xavier a donné pouvoir à OUAKKOUCHE Dalila, BERNOU Philippe a donné pouvoir à NUNEZ Dominique, NOTO CAMPANELLA Camille a donné pouvoir à HILGUN Luca, VAZILLE Angeline a donné pouvoir à MACHADO Elodie, HOSNI Mohammed a donné pouvoir à CHARVIEUX Sandra, COFFRE Annick a donné pouvoir à DELEZAY Olivier.

Absente : FRANCOIS Pascale

Secrétaire de séance : HILTGUN Luca

Conformément à la réglementation, Madame le Maire se retire de la séance et ne participe ni à la présentation/débat, ni au vote.

Par suite, le Conseil Municipal désigne Mme Ouakkouche, Président(e) pour le vote du compte administratif 2024 de la Commune, laquelle présente au Conseil Municipal le compte administratif 2024 qui s'établit comme suit :

I - Résultat d'exécution de l'exercice 2024

A – Section de fonctionnement

- Dépenses de fonctionnement + 5 152 704,60 €
- Recettes de fonctionnement + 5 787 902,37 €

Soit un résultat d'exercice 2024 de fonctionnement excédentaire de 635 197,77 €.

B - Section d'investissement

- Dépenses d'investissement + 3 491 851,60 €
- Recettes d'investissement + 2 269 241,58 €

Soit un résultat d'exercice 2024 d'investissement déficitaire de 1 222 610,02 €.

Nombre de Conseillers

En exercice	27
Présents	20
Votants	25

Délibérations : 2025-04

Objet : Finances :
Approbation du Compte
Administratif 2024 et
affectation des résultats à
l'exercice 2025 – Budget
principal

Nomenclature Contrôle
de légalité 7.1

II – Résultat de clôture 2024 et affectation du résultat**A - Résultat de clôture 2024**

- Compte tenu du résultat de clôture de fonctionnement en 2023 de
+ 834 238,77 €
- Compte tenu du résultat de clôture d'investissement en 2023 de
+ 1 022 413,39 €
- Compte tenu de l'affectation en investissement du résultat en 2023 de
+ 700 000,00 €
- Compte tenu des résultats d'exercice 2024 de fonctionnement et
d'investissement exposés ci-dessus,

Le résultat de clôture 2024 s'établit comme suit :

- FONCTIONNEMENT..... + 769 436,54 €
- INVESTISSEMENT..... - 200 196,63 €

TOTAL + 569 239,91 €

B - Affectation du résultat et prise en compte des restes à réaliser

- Compte tenu du résultat de clôture d'investissement 2024 de -200 196,63 €,
- Compte tenu du solde des restes à réaliser de l'exercice 2024, s'élevant à
-74 445,20 € en investissement, (172 511,20 € en dépenses et 98 066,00 € en
recettes).

La section d'investissement présente ainsi un **solde cumulé déficitaire de
274 641,83 €.**

Considérant que le résultat net de clôture 2024 en fonctionnement est excédentaire de
769 436,54 €, il est proposé :

- D'inscrire au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisés » la
somme de : 700 000,00 €
- D'inscrire au compte 002 « report à nouveau en fonctionnement » la somme
de : 69 436,54 €

**☞ L'assemblée délibérante décide à la majorité « 6 abstentions : Mme Charvieux,
Mme Gratessole, M. Delézy, M. Marion, M. Hosni qui a donné pouvoir à Mme
Charvieux et Mme Coffre qui a donné pouvoir à M. Delézy d'approuver :**

- le compte administratif 2024 de la Commune en conformité avec le compte de gestion
dressé pour cet exercice ;
- La reprise de 69 436,54 € en recette de fonctionnement R002 au budget 2025 ;
- L'affectation au compte 1068 du budget 2025 (recette d'investissement) de
700 000,00 €.

L'HORME, le 20 février 2025

Mme le Maire,
Audrey BERTHEAS




Le secrétaire de séance,
Luca HILTGUN

